

COMMISSION EDUCATION ET ENFANCE



FICHE DE PRE-INSCRIPTION EN TRES PETITE SECTION (TPS) ANNEE SCOLAIRE 2025-2026 / ENFANTS NES AU COURS DE L'ANNEE 2023

Madame, Monsieur,

La commission Education et Enfance se réunit chaque année pour statuer sur les demandes d'inscriptions en classe de TPS. Pour rappel, les écoles accueillant des élèves en TPS sont :

- ✓ Ecole maternelle Marie-Eva DUPUITS – Sergent -(effectif maximum de 20 élèves),
- ✓ Ecole maternelle Victor SCHOELCHER – Sainte Marguerite (effectif maximum de 20 élèves).

La TPS n'est pas une classe obligatoire mais c'est un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire du jeune enfant, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.

1 - ENFANT

Nom et prénom de l'enfant :

Sa date de naissance :

2 – PARENTS

MERE	PERE
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse e-mail :	Adresse e-mail :
N° Téléphone portable :	N° Téléphone portable :
Profession :	Profession :
Adresse postale :	Adresse postale :

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ENFANT
L'enfant vit avec : <input type="checkbox"/> sa mère <input type="checkbox"/> son père <input type="checkbox"/> Autre (préciser)
L'enfant est-il porteur d'un handicap ?* : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non - Si oui, préciser :
L'enfant manifeste-il le désir d'aller à l'école ?* : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'enfant est-il souvent en contact avec les livres et les jouets ?* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
FRATRIE
Nombre d'enfants dans la fratrie :
Il y a-t-il un ou des enfants porteurs de handicap : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, préciser :
L'enfant a-t-il des frères et sœurs scolarisés : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

4 – MOTIVATIONS DES PARENTS

Rédigez en quelques lignes vos motivations à l'inscription de votre enfant en TPS ou autres informations que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission Education et Enfance :

*Critère non bloquant.

Pièces obligatoires (tout dossier incomplet ne sera pas traité)

1. Fiche de préinscription en TPS
2. Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
3. Justificatif d'adresse récent
4. Avis d'imposition des parents (impôts 2024 sur revenus de 2023)
5. Attestation CAF si parents allocataires